



Infos RAM

La lettre d'information du

Relais Assistantes Maternelles de la Presqu'île de Quiberon

N°3
Mai
2010

Actus

Goûter des assistantes maternelles et des enfants



Le relais assistantes maternelles, les assistantes maternelles et les enfants ont partagé un goûter le jeudi 8 avril dès 16h, au centre de loisirs de Saint-Julien.

Au programme : crêpes, confiture et chocolat pour les plus grands !

Les parents ont été invités à venir chercher leurs enfants et découvrir les activités à travers une exposition de photographies.

Une journée parentalité « Frères et soeurs... une partition à plusieurs voix... »

Le Réseau Parentalité 56 propose aux parents et professionnels une journée parentalité «Frères et soeurs... une partition à plusieurs voix...» ouverte à tous, le jeudi 20 mai de 8h30 à 16h30 à Locoal-Mendon, salle Emeraude.

S'inscrire au 02 97 62 28 40 avant le 6 mai 2010.

www.parentalite56.com

courriel : reseau-parentalite@cafvannes.cnafmail.fr



Soirée-débat

Jeudi 26 mai à 20h30, une soirée-débat sur le « rôle de l'adulte (parents et professionnels) et la place de l'enfant aujourd'hui » est organisée le jeudi 26 mai à 20h30 à la Maison de l'enfance «Ti Mômes» à Grand Champ. Cette soirée sera animée par Mme Gaëlle Pouvreau, psychologue à 20H30. Trois thèmes seront abordés lors du débat : que transmettons nous à nos enfants ; poser de règles et des limites, comment concilier des modes éducatifs différents.

Nouveau ! Le contrat de travail corrigé par le Conseil Général du Morbihan

Le contrat de travail a été corrigé par le Conseil Général du Morbihan. Il se compose à présent de deux contrats :

- un contrat d'accueil, permettant de préciser notamment, les attentes éducatives des parents, et les pratiques éducatives des assistantes maternelles.

- un contrat de travail, avec des explications sur les congés payés, congés pour charge de famille, la formation obligatoire et continue, le nouveau calcul de l'indemnité de rupture...

Les parents qui souhaitent se le procurer peuvent en faire la demande au relais (uniquement par courriel pour le moment).



Rappel : les médicaments



L'assistante maternelle est une professionnelle de l'accueil individuel, qui s'engage à fournir tous les soins nécessaires à l'épanouissement physique et psychologique de l'enfant.

Cependant, suite à des difficultés rencontrées par certaines, il est rappelé que :

- l'assistante maternelle ne peut donner des médicaments, qu'en possession d'une ordonnance actualisée (date, nom de l'enfant, poids de l'enfant, dosages, rythme des prises et durée du traitement) ;

- les médicaments sont de préférence donnés en deux prises (matin et soir) afin que les parents puissent eux-mêmes les administrer.

Les médicaments prescrits pour un enfant ne peuvent en aucun cas être utilisés pour un autre enfant.

Mouvement à la Protection Maternelle Infantile

Mme Prévost, puéricultrice à la Protection maternelle infantile a cessé son activité.

Mme Lainé la remplace provisoirement. Si besoin, vous pouvez la joindre au :

Centre Médico-Social Porte Océane

immeuble Océania

Service de PMI

Rue du Danemark

56400 Brech

Tèl : 02 97 39 27 50

Ouverture au public

Tous les jeudis
de 11h à 12h30
et de 13h30 à 17h
sur rendez-vous

Fermeture du relais

- 20 mai l'après midi
- 3 juin l'après midi
- 26 juin

Contact

Tél. 02 97 29 50 70

courriel :

rampresquilequiberon@
ville-quiberon.fr